

Justificatifs à fournir AITA Volet 6 animation-communication 2026

Thématique	Type d'action	Critères	Indicateurs	Justificatifs à fournir
Repérage – Sensibilisation des futurs cédants et des PP	Repérage et sensibilisation des cédants sans repreneur, par des actions par territoire (avec les collectivités territoriales) ou par filière (avec des filières organisées) (dès 52 ans).	Projet multi-partenaires : identification sur un territoire ou sur une filière des cédants sans repreneur connu, par des réunions préparatoires (hors COTI) entre experts, élus, etc. Enquêtes téléphoniques auprès des cédants repérés. Sensibilisation (par téléphone ou rencontre) des cédants identifiés sans repreneur. Projet visant au moins 20 cédants sans repreneur. Actions d'une certaine ampleur, sur une aire géographique d'une communauté de communes par exemple.	Attestation de partenariat avec une collectivité ou une filière Participation des acteurs : collectivités, filières, structures accompagnatrices, syndicats, etc. Réalisation de diagnostic comprenant le repérage et la sensibilisation.	Attestation entre la structure porteuse et la structure accompagnatrice Comptes-rendus de réunions Listes d'émargements (noms, prénoms, adresses, âges, qualités) Listing des cédants identifiés sans repreneur par territoire et par filière Diagnostic et plan d'action Présentation des actions menées Tableau de bord « partie repérage » complété
	Sensibilisation collective des cédants et des PP	Actions de sensibilisation ou d'information collective des cédants et des PP visant : - à faire venir au PAIT ceux qui n'y sont pas encore allés, - à informer les PP sur le parcours à l'installation, sur la reprise d'une exploitation, sur l'accompagnement individuel possible - à informer sur la nécessité d'anticiper la transmission de l'exploitation, individuelle ou sociétaire, sur l'accompagnement individuel possible, - sur l'intérêt au moment de la transmission de l'inscription au RDI pour trouver un repreneur.	De 4 à12 participants, public cible : PP et/ou cédants et/ou tous les apprenants de Terminale Bac pro, BPREA et BTS agricole, hors OPA et autres apprenants	Lettres d'invitations aux réunions Listes d'émargements [noms, prénoms, adresses, âges, structures, qualités (cédants/porteurs de projet/classes)]
			De 13 à 25 participants, public cible : PP et/ou cédants et/ou tous les apprenants de Terminale Bac pro, BPREA et BTS agricole, hors OPA et autres apprenants	Tout autre support justifiant la réalisation de l'action : Supports de présentation Comptes-rendus de réunions Articles de presse Présentation des thèmes abordés
			De 26 à 50 participants, public cible : PP et/ou cédants et/ou tous les apprenants de Terminale Bac pro, BPREA et BTS agricole, hors OPA et autres apprenants	
			De 50 et plus participants, public cible : PP et/ou cédants et/ou tous les apprenants de Terminale Bac pro, BPREA et BTS agricole, hors OPA et autres apprenants	
	Interventions auprès des apprenants	Interventions dans l'enseignement	Nombre d'interventions auprès des collégiens et/ou apprenants niveau IV minimum	Présentation des thèmes abordés lors des interventions réalisées Listes d'émargements (noms, prénoms, classe) ou attestation de l'établissement (classe, nombre d'élèves) Tout autre support justifiant la réalisation de l'action : Supports de présentation
	Forums	Participation à des forums	Forum en lien avec la Transmission Installation uniquement	Invitations aux forums Convention avec l'organisation Tout autre support justifiant la réalisation de l'action : Supports de communication Articles de presse
Rôle du PAIT – accueil transmission	Information individuelle des cédants	Entretien individuel de tous les cédants qui le souhaitent ; Mise en place dans la mesure du possible de binômes de conseillers MSA/ PAIT, les entretiens en binôme étant alors l'occasion d'informer le cédant en même temps sur la transmission de l'exploitation et sur la préparation de la retraite.	Nombre de cédants accueillis en entretien individuel	Liste des cédants rencontrés (noms, prénoms, dates du rendez-vous, noms des conseillers)
	Information collective	Le PAIT peut réaliser des réunions d'information collective des cédants, notamment pour faire passer des informations générales ; mais ce n'est pas son rôle essentiel qui reste l'entretien individuel.	Nombre de cédants ayant participé à une réunion collective Nombre de PP et de cédants intégrés au tableau de bord à partir des données remontées par les structures Nombre de conventions signées avec les structures Nombre d'informations, communications faites par structure partenaire	Invitations aux réunions d'information Listes d'émargements [noms, prénoms, adresses, âges, structures, qualités (cédants/repreneurs)] Présentation des thèmes abordés Tout autre support justifiant la réalisation de l'action : Supports de présentation Articles de presse
	Tenue d'un tableau de bord	Le PAIT tient à jour un tableau de bord de tous les cédants repérés dans le département, alimenté par toutes les actions de repérages, toutes les actions de sensibilisation, et par les informations recueillies lors des entretiens individuels au PAIT. Ce tableau de bord permet d'avoir un suivi des cédants.		Conventions signées avec les partenaires Liste des données transmises par les différentes structures partenaires
	Diffusion d'informations aux cédants	Le PAIT a pour rôle dans son département d'informer tout futur cédant (qui n'a pas manifesté par écrit qu'il y était opposé) des actions collectives de sensibilisation ou d'accompagnement dans la mise en relation avec des porteurs de projet qui peuvent être organisées sur son territoire ou dans sa filière de production par toute structure ayant conventionné avec le PAIT. L'information se fera par voie électronique. Le PAIT relaiera les informations des structures organisatrices aux cédants concernés. Le fonctionnement peut être différent d'un PAIT à l'autre, chaque PAIT faisant au mieux en fonction de la charge des messages à transmettre (Soit le PAIT envoie aux cédants au minimum tous les trimestres le calendrier des manifestations, soit le PAIT envoie au coup par coup les informations aux cédants concernés, ...)		Nombre de mailings adressés aux futurs cédants Liste des manifestations organisées par les structures partenaires
	Réalisation du tableau de bord	Création du tableau de bord de suivi des cédants d'une part, des PP d'autre part.		Transmission du tableau de bord régionalisé Nombre de cédants nouveaux sur l'année

	régional	Alimentation de la base		
Les actions d'accompagnement dans la mise en relation Cédants / Repreneurs	Accompagnement collectif	Accompagnement collectif dans la mise en relation cédants / repreneurs, de type sessions d'accueil d'actifs, farm dating, réunions de rencontres, ...	De 4 PP à 10 PP et au moins 1 exploitation à reprendre dans le cadre de visites d'exploitation à reprendre 1 cédant pour 1 PP dans le cadre Farm dating, café rencontre de 5 à 10 PP	Lettres d'invitations aux réunions Listes d'émargements [noms, prénoms, adresses, âges, structures, qualités (cédants/porteurs de projet/classes)]
			de 11 à 20 PP et au moins 1 exploitation à reprendre dans le cadre de visites d'exploitation à reprendre 1 cédant pour 1 PP dans le cadre Farm dating, café rencontre de 11 à 20 PP	Tout autre support justifiant la réalisation de l'action : Présentation des thèmes abordés Supports de présentation Articles de presse
			de 21 à 50 PP et au moins 1 exploitation à reprendre dans le cadre de visites d'exploitation à reprendre 1 cédant pour 1 PP dans le cadre Farm dating, café rencontre de 21 à 50 PP	
	Accompagnement individuel	Accompagnement individuel dans la mise en relation entre porteur de projet ou cédants suite annonce RDI	1 PP et 1 cédant en présence d'une structure suite annonce RDI	Liste d'accompagnement post mise en relation RDI (noms candidats, noms cédants, dates de visites, noms des conseillers)
Coordination régionale	Coordination et animation des structures et partenaires de l'installation et de la transmission	Harmoniser la communication sur le parcours à l'installation et la transmission Inventaire et bilan consolidé des actions AITA	Cartographie des actions mise en œuvre Faire l'analyse de l'efficience des actions Concertation sur la répartition financière des actions Mise en place d'un site internet, de réseaux sociaux et d'un carnet de route incluant tous les partenaires et les structures agréées Diffusion de l'ensemble des informations des partenaires et des structures agréées Nbre de structures coordonnées, nbre de sessions de formation, nbre de réunions Documents de coordination produits et rapport d'activité	Invitations Liste d'émargements Supports de présentation Documents produits, cartographie, site internet, accès réseaux sociaux Compte-rendu de réunions Tableau de bord de diffusion Rapport d'activité
	Observatoire régional	Élaboration, adaptation, alimentation d'un tableau de bord et réalisation de documents de diffusion	Réalisation du tableau de bord complété Supports réalisés et diffusés annuellement	Plaquettes et données recueillies
	Coordination animation politique installation et transmission au sein d'un même réseau par une entité régionale	Coordination des structures départementales ou infra-régionales	Nbre de départements ou structures coordonnés, rapport d'activité, nbre de sessions de formation, nbre de réunions, documents de coordination produits	Invitations Liste d'émargements Supports de présentation Compte-rendu de réunions Rapport d'activité

Pour l'ensemble des actions, il doit être fourni l'annexe des dépenses réelles.